

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 novembre 2023
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par les autorités israéliennes
à Jérusalem-Est occupée ainsi que dans le reste
du Territoire palestinien occupé

Conseil de sécurité
Soixante-dix-huitième année

Lettres identiques datées du 2 novembre 2023, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par l'Observateur permanent de l'État de Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Israël, Puissance occupante, prend systématiquement pour cible des camps de réfugiés de la bande de Gaza assiégée, tuant et blessant des centaines de civils et causant des destructions considérables.

Au cours des deux derniers jours, les forces d'occupation israéliennes ont frappé à plusieurs reprises le camp de réfugiés de Jabaliya, dans le nord de Gaza, massacrant au moins 195 enfants, femmes et hommes et en blessant des centaines d'autres, dont beaucoup souffrent de brûlures et de blessures graves. Les attaques israéliennes ont détruit des pâtés de maisons entiers du camp, creusant des cratères massifs là où se trouvaient auparavant des centaines d'habitations. D'après les estimations, au moins 120 personnes sont portées disparues, piégées sous les décombres et les ruines après l'attaque contre Jabaliya.

Aucun des camps de réfugiés de Gaza n'a été épargné par les attaques israéliennes. Jabaliya, Nousseirat, Chati', Deir el-Balah, Maghazi, Bureij, Khan Younès ou Rafah : tous ont été pris pour cible, de même que d'autres zones civiles de la bande de Gaza. En fait, Israël se vante ouvertement d'avoir lancé, jusqu'à présent, 11 000 frappes contre Gaza depuis le début de l'actuelle agression, soit 11 000 frappes contre l'un des endroits les plus densément peuplés de la planète, contre une population civile sans défense. Des habitations, des hôpitaux, des écoles et des abris de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour les personnes déplacées continuent d'être attaqués ; même des civils qui faisaient la file dans une boulangerie de la ville de Gaza pour acheter du pain afin de nourrir leur famille ont été pris pour cible et tués.

Ces attaques meurtrières, perpétrées délibérément et méthodiquement, constituent des crimes de guerre flagrants dont Israël doit répondre. La communauté internationale doit sans relâche exiger d'Israël qu'il mette fin à toutes les atrocités qu'il commet à Gaza et dans le reste du Territoire palestinien occupé, y compris



Jérusalem-Est. Nous réitérons en outre nos appels incessants à la protection de la population civile palestinienne, conformément au droit international humanitaire.

En l'absence de protection, on dénombre actuellement plus de 9 000 Palestiniens tués dans le cadre de l'agression israélienne en cours, dont une majorité d'enfants et de femmes, et plus de 23 000 Palestiniens blessés. C'est sans compter les plus de 2 000 personnes disparues, ensevelies sous les décombres, qui n'ont vraisemblablement pas survécu à la brutalité des assauts meurtriers et destructeurs menés par Israël, parmi lesquelles plus de 1 000 enfants.

Le nombre établi d'enfants morts s'élève actuellement à 3 760 jeunes palestiniens tués à Gaza. Cela équivaut à un enfant tué toutes les 10 minutes par Israël depuis le 7 octobre. Toutes les 10 minutes pendant lesquelles la communauté internationale ne fait rien, cet auteur de violations en série des droits de l'enfant fauche une nouvelle vie innocente.

Les enfants palestiniens du reste de la Palestine occupée demeurent également menacés tandis que les forces d'occupation israéliennes et les colons juifs extrémistes poursuivent leurs attaques violentes. Parmi les 130 Palestiniens tués en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, depuis le 7 octobre, se trouvaient 36 enfants, et plus de 1 960 civils ont été blessés lors de raids israéliens visant des villes, des villages et des camps de réfugiés, notamment le camp de Jénine. Israël arrête chaque jour des Palestiniens, y compris des enfants et des jeunes, en particulier des garçons ; au moins 872 personnes ont été placées en détention administrative au cours de cette même période.

Les attaques incessantes d'Israël contre les établissements de santé à Gaza continuent également de mettre en péril la vie des civils palestiniens. Alors que l'hôpital baptiste Ahli Arabi est encore hanté par le carnage causé par l'attaque d'Israël le 17 octobre, pas moins de 19 hôpitaux et 49 dispensaires ont été touchés par des tirs israéliens.

L'hôpital de l'amitié turco-palestinienne, principal hôpital de Gaza pour les patients atteints de cancer, a été attaqué par Israël le 30 octobre et n'est plus en état de fonctionner. Le générateur principal de l'hôpital indonésien est désormais à court de carburant. Israël continue de menacer les hôpitaux Al-Qods et Chifa, exigeant que soient évacués les milliers de patients et de civils qui s'y abritent, alors même que ces hôpitaux peinent à assurer leurs fonctions sans carburant, sans électricité et sans matériel médical. Comme l'a indiqué un chirurgien de l'hôpital Chifa, le D^r Ghassan Abu Sittah : « L'hôpital Chifa deviendra un charnier si nous manquons d'électricité ».

Nous appelons donc à nouveau à une action internationale urgente en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et réclamons la fourniture sans entrave d'un accès et d'une aide humanitaires à Gaza, comme l'a demandé l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire d'urgence le 27 octobre.

Il faut opposer au plus vite une mobilisation responsable et collective à la catastrophe humanitaire causée par l'agression israélienne contre le peuple palestinien et par le siège imposé par Israël. La Puissance occupante doit être contrainte de respecter ses obligations juridiques internationales, notamment cesser immédiatement les représailles et la punition collective, et l'aide humanitaire doit pouvoir parvenir à tous les civils dans le besoin à Gaza. Si une aide humanitaire n'est pas acheminée d'urgence en quantité suffisante pour faire face aux besoins considérables et à la dévastation causés par les attaques israéliennes et par le déplacement forcé de plus de 1,4 million de personnes en trois semaines, les conséquences seront graves et la famine, la déshydratation, la maladie et le désespoir se propageront.

Les responsables et les organisations humanitaires continuent de tirer la sonnette d'alarme, et il ne faut pas faire la sourde oreille. Voici quelques-uns des nombreux avertissements et appels urgents lancés ces derniers jours :

- « Gaza est devenue un cimetière pour des milliers d'enfants. C'est un véritable enfer pour tous les autres. » (James Elder, porte-parole du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 31 octobre 2023) ;
- « À Gaza, des femmes, des enfants et des hommes meurent de faim, sont traumatisés et tués dans des bombardements. Ils ont perdu toute foi en l'humanité et tout espoir dans l'avenir. Leur désespoir est palpable [...] Cela ne peut plus durer [...] Si l'on n'agit pas maintenant, cela aura des conséquences bien au-delà de la région, car il s'agit d'une crise mondiale. » (Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, 1^{er} novembre 2023) ;
- « L'ampleur de la tragédie est sans précédent [...] Le niveau de détresse et les conditions de vie insalubres dépassaient l'entendement [...] Au lieu d'aller à l'école et d'apprendre, les enfants demandaient une gorgée d'eau et un morceau de pain. Cela fait mal au cœur. Par-dessus tout, les gens demandaient un cessez-le-feu. Ils veulent que cette tragédie prenne fin [...] Un cessez-le-feu humanitaire aurait dû être instauré depuis longtemps. Sans cessez-le-feu, d'autres personnes seront tuées, celles qui sont encore en vie subiront de nouvelles pertes, et cette société autrefois dynamique s'enfoncera à jamais dans la douleur. » (Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'UNRWA, 1^{er} novembre 2023) ;
- « La crise humanitaire qui sévit à Gaza à cause du siège israélien est d'une gravité qui dépasse tout ce que l'organisation internationale d'aide humanitaire Oxfam a vu en 80 ans d'existence [...] Les règles humanitaires ont été jetées aux orties et les plaidoyers polis des responsables politiques demandant de "limiter autant que possible les pertes civiles" sont au mieux naïfs, et au pire semblent faire abstraction des horreurs inimaginables qui se déroulent déjà à Gaza. » (Oxfam International, 1^{er} novembre 2023) ;
- « L'Organisation mondiale de la Santé demande qu'un accès durable soit accordé à la bande de Gaza pour l'acheminement en quantité suffisante de l'aide humanitaire, notamment du carburant, de l'eau, de la nourriture et du matériel médical. Nous demandons également que les civils et les établissements de santé soient activement protégés. » (1^{er} novembre 2023).

Nous demandons instamment à la communauté internationale, et en particulier au Conseil de sécurité, de tenir compte de ces appels et d'agir de manière responsable pour éviter que la situation grave actuelle ne continue de se détériorer, avant tout pour sauver des vies civiles. Des efforts collectifs doivent être déployés pour faire respecter le droit international et appliquer les résolutions des organes de l'ONU, en particulier en ce qui concerne la protection des civils en période de conflit armé, notamment la protection des enfants en période de conflit armé ainsi que la protection du personnel médical et humanitaire et des journalistes.

Il s'agit d'une priorité si l'on veut éviter que d'autres enfants, femmes et hommes palestiniens innocents ne soient tués ou blessés, mettre un terme à leur déplacement forcé, veiller à la satisfaction de leurs besoins essentiels de survie et leur épargner de nouvelles atteintes à la dignité humaine de la part d'Israël, qui doit répondre de tous les crimes de guerre et crimes contre l'humanité qu'il commet contre le peuple palestinien dans le cadre de l'occupation illégale, du blocus, du siège et du régime d'apartheid qu'il lui impose.

La présente lettre fait suite aux 811 autres que nous vous avons déjà adressées au sujet de la crise qui perdure dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, lequel constitue le territoire de l'État de Palestine. Ces lettres, datées du 29 septembre 2000 ([A/55/432-S/2000/921](#)) au 30 octobre 2023 ([A/ES-10/963-S/2023/815](#)), rendent compte des crimes commis par Israël, Puissance occupante, contre le peuple palestinien depuis septembre 2000. La Puissance occupante doit répondre de tous ses crimes de guerre, de son terrorisme d'État et des violations systématiques des droits humains du peuple palestinien, et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Ministre,
Observateur permanent
(*Signé*) Riyad **Mansour**
